

## Le kitesurf - 1/1

**C'est un nouveau sport de glisse et peut-être un peut plus. Le kitesurf (ou flysurf) est une sorte de rêve à mi-chemin entre l'air et l'eau auquel même Icare n'aurait pas osé penser. Imaginez une planche plus petite qu'un surf des neiges et un gros cerf-volant en forme de demi-lune. Avec ce nouveau jouet, un nouveau type de surfers parcourent la surface de l'océan et se libèrent de l'apesanteur à la moindre occasion...**

Glisser et voler, toute la différence est là, car l'aile (reliée à celui qui la manie par 4 fils de 30 mètres de long) assure non seulement la propulsion mais aussi la surtension puisque la traction qu'elle exerce est dirigée vers l'avant et vers le haut. Avec une certaine dose de savoir-faire, le kitesurfer s'envole pour des sauts qui peuvent dépasser 10 mètres de haut et 30 mètres de long pour les meilleurs mondiaux. Mais l'avenir de cette discipline n'est pas, loin s'en faut, que dans l'extrême. L'immense avantage du kitesurf est qu'il peut se pratiquer même par vent très faible. Un petit "force 3" (15 nœuds soit environ 30 km/h pour les non initiés. Il suffit de multiplier le nœud par deux et on a environ son équivalent en km/h ; exemple : 6 nœuds, 2 fois 6 égale 12, 6 nœuds correspondent à 12 km/h) suffit à vous faire avancer. Autre avantage, le matériel est relativement simple et peu encombrant. Une planche de 150 cm de long de 3kg et un cerf-volant qui tient dans un petit sac à dos suffisent.

Tout commence aux débuts des années 80. Bruno et Dominique Legaignoux sont deux bretons passionnés par la mer. Ils passent leur vie sur des bateaux, et savent qu'un cerf-volant qui va chercher le vent très haut, peut s'avérer être un moyen de propulsion plus efficace que les voiles. Véliplanchistes, surfers mais surtout visionnaires ils ont très tôt l'intuition du kitesurf, un croquis datant de 1985 le prouve. Mais rien n'est ne leur sera épargné. La mise au point est longue et délicate mais surtout les industriels contactés n'y croient pas. Soutenus par l'ANVAR, ils déposent néanmoins le brevet de l'aile marine (son atout est de pouvoir redécoller facilement si par malheur elle tombe) et prospectent des marchés comme celui des radeaux de survie.

Mais tout ça appartient déjà à l'histoire. Le déclic s'est produit en 1997 et le kitesurf s'est beaucoup développé depuis. On compte de nombreuses marques, des médias spécialisées et en France un réseau d'écoles où les débutants apprennent les règles de sécurité et le contrôle de l'aile. Bref le succès est là. Le côté spectaculaire de la discipline n'y est pas étranger. Qui n'a pas rêvé de glisser sur l'eau puis d'un coup de s'envoler ?? (Moi je fais parti de ce lot, dommage que je fais pas du kitesurf mais j'envisage d'en faire). Dernier point et non des moindres, le flysurf intéresse plusieurs "communautés" de pratiquant. Les véliplanchistes, les surfers, les adeptes du wakeboard mais aussi les passionnés de la neige. En effet, on a vu cet hiver des skieurs et des surfers jouer à remonter les pentes enneigées accrochés à une aile. Encore plus que les autres sports de glisse, le kitesurf est symbole de liberté, d'évasion et d'accomplissement personnel, loin de l'idée de performance absolue et de compétition véhiculée par les disciplines traditionnelles. Nouveau, complètement dans l'air du temps, symbolique et risqué (donc attirant), médiatique et visuel à souhait, le kitesurf a tout pour s'imposer.